

<https://www.francetransactions.com/actus/news-epargne/compte-a-terme-distingo-baisse-des-taux-a-compter-du-6-juillet-2017.html>



Compte à terme DISTINGO : baisse des taux à compter du 6 juillet 2017

- Actualités - Actualités Epargne -

PSABANQUE
ÉPARGNE EN LIGNE

Publication date: mercredi 14 juin 2017

Copyright © Guide épargne et placements pour 2021 - Tous droits réservés

A compter du 6 juillet 2017, la rémunération des [Comptes à Terme DISTINGO](#) 2 et 3 ans évolue. Pour toute nouvelle ouverture de Compte à Terme, le taux du Compte à Terme sera de :

- Compte à Terme DISTINGO 2 ans : 1,40% actuariel annuel brut
- Compte à Terme DISTINGO 3 ans : 1,50% actuariel annuel brut

Baisse	Baisse de taux	Anciens Taux	Nouveaux taux	Variations en %	
	PSA BANQUE (Distingo fixe)	1 an	0.850 %	0.650 %	Baisse de -23,53%
	3 ans	1.000 %	0.800 %	Baisse de -20,00%	
	2 ans	0.950 %	0.700 %	Baisse de -26,32%	

Si vous êtes déjà titulaire d'un ou plusieurs Compte(s) à Terme, sachez que les taux qui étaient en vigueur au moment de l'ouverture de ceux-ci restent valables jusqu'à l'échéance du Compte à Terme concerné. Ainsi, tous les Comptes à terme ouverts avant le 6 juillet 2017 bénéficieront des taux actuariels annuels bruts en vigueur actuellement, à savoir : 1,25% pour le Compte à terme DISTINGO 1 an, 1,50% pour le Compte à terme DISTINGO 2 ans et 1,60% pour le Compte à terme DISTINGO 3 ans.

Particularité du compte à terme DISTINGO : pas sans le livret épargne DISTINGO !

Le compte à terme DISTINGO est inséparable du livret épargne du même nom ! Il vous faudra ouvrir un livret épargne DISTINGO afin de bénéficier du compte à terme. Mais compte-tenu de l'offre de bienvenue actuellement en vigueur sur le livret épargne DISTINGO, cela ne devrait pas être une contrainte trop forte...